

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 21 NOVEMBRE 2019

Etaient présents : Dominique VÉRET Maire,

Léonard Dillenschneider, Stéphanie Da Costa, Françoise Bosch, Laurence Patru, Yves Chaudat, Louis-Philippe Forey, Daniel Bersot, Martine Bugnot, Annick Sauvain.

Excusés : Pascale Gatti-Chevillon, Raymonde Joigneault, Philippe Héritier,

PLU

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'arrêt projet PLU sera délibéré le 5 décembre 2019. Des modifications sont en attente (SCOT et DDT).

La société Tilmat, implantée en zone artisanale, a fait parvenir un courrier demandant que son zonage en 2AUX ne soit pas modifié.

DELIBERATIONS

Travaux voirie « CHEMIN NEUF » - tranches optionnelles n°1 pour reprise complète de structure voirie et n° 2 pour l'aménagement du carrefour -travaux complémentaires à la tranche ferme retenue au PSV 2019. Demandes de subventions « Appel à Projets Voirie 2020 » et « Amendes de Police 2020 »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le projet d'Aménagement de voirie « Chemin Neuf » entre la Route Départementale 974 et la « Voie Romaine », en complément du dossier retenu au titre du PSV 2019 :

- tranche optionnelle n° 1 pour la reprise complète de structure de la voirie pour un montant HT de 14 540.65€ ;
- tranche optionnelle n°2, pour l'aménagement du carrefour d'un montant de HT de 9 765.00€ ;
- frais de maîtrise d'œuvre pour 1 915.00€ HT.
- sollicite le concours du Conseil Départemental dans le cadre de l'appel à projets Voirie 2020

Et des Amendes de Police.

Approbation de la restitution des équipements « Terrain de Football » et « médiathèque » par la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges

Suite à la redéfinition de l'intérêt communautaire à compter du 1^{er} janvier 2019, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la restitution des équipements « Terrain de Football » et « médiathèque » par la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges à la commune de CORGOLOIN.

Lotissement « Fourneau III »

La société Capelli propose de rétrocéder le chemin piéton à la commune de Corgoloin. Le Conseil Municipal et les riverains concernés ne sont pas d'accord avec cette rétrocession. La société Capelli doit transmettre une autre proposition.

ORVITIS

Le Maire informe le Conseil Municipal d'une réunion avec ORVITIS en date du 8 novembre 2019, concernant la reprise des entrées charretières du lotissement « Saussy ». Le Conseil Municipal donne son accord pour la réfection de ces entrées charretières comme proposé par l'entreprise Noiro. La Commune a profité de cette réunion pour faire le point de tout ce qui n'était pas encore réalisé ou entretenu (espaces verts, coffrets électriques, etc...).

RECENSEMENT POPULATION

Madame Bugnot Martine donne des informations sur le Recensement de la Population entr'autre sur l'attente des réponses des agents recenseurs et leur disponibilité à la formation obligatoire. Madame Bosch Françoise propose un calcul tarifaire pour leur rémunération.

SICECO

Mr Daniel Bersot fait part du compte-rendu de Philippe Hériter, représentant SICECO de la commune, qui avait assisté à une réunion de Clé du 12 novembre 2019.

Le point est fait sur les travaux en cours et à venir dans les communes. Pour Corgoloin, la remise à niveau des armoires (remplacement horloges voir de l'armoire complète) est terminée, ainsi que la pose des projecteurs LED pour l'Eglise, le lavoir et la salle des fêtes avec non rallumage le matin. L'entretien des pieds de mâts du terrain de football a été réalisé avec un resserrage des fixations au sol sur mon intervention auprès du SISECO. La lampe suite à accident sur la D974 a été remplacée.

Un candélabre d'éclairage public a été endommagé en face du « Poirier au Loups le long de la RD 974. La déclaration de sinistre a été établie. Un courrier sera adressé au restaurant « Le Guidon ».

REPAS DES AINES

87 participants sont inscrits au repas du 24 novembre, dont 61 aînés (39% de tous les Aînés du village ayant plus de 70 ans). Le Conseil Municipal délibère sur le prix du repas.

SDIS 21

Le Cross du SDIS 21 passera à Corgoloin le 30 novembre prochain. Toute son organisation sera gérée par le SDIS.

ARBRE DE NOEL

65 enfants sont déjà inscrits à cet arbre de Noël. Son organisation est prévue le vendredi après-midi. Les illuminations de Noël seront posées le 3 décembre 2019.

PANNEAUX SIGNALISATION

La nouvelle signalisation dans le village et les Hameaux est à ce jour achevée.

Il sera demandé à la société « Signature » un devis pour :

- un panneau « 200m » avec fixation sur poteau existant qui sera installé Rue du Petit Paris ;
- un 1 panneau complet avec poteau et fixations « attention danger 3.T5 à 1.3 km » vers la ferme de la « Truode » afin de ne pas s'engager en direction du pont du « Liet ».

FONTAINE

Le Maire informe le Conseil Municipal que Rocamat prendra à sa charge 2150€HT pour la réfection de la fontaine. Restera à la charge de la commune 350€ environ.

Fin de la séance : 21h30

